

# PROLONGATION DE L'OPÉRATION JUSQU'AU 31 MAI

## COMMENT ?

1

Rendez-vous sur la plateforme [www.beegift.fr](http://www.beegift.fr) pour acheter un chèque Consom'local.

2

Remplissez le formulaire d'information et choisissez votre montant.

3

Payez votre bon d'achat.

4

Vous recevez votre bon d'achat payé par mail. Activez-le et notez votre code secret.

5

Sous une semaine, vous recevez un chèque cadeau du même montant que le bon d'achat payé (dans la limite de 20€ et 1 chèque-cadeau par foyer), offert par Cauvaldor. Ce chèque-cadeau est valable dans tous les commerces du territoire qui participent à l'opération.

# CONSOM'LOCAL



Pour l'achat d'un chèque **CONSOM'LOCAL** valable chez un commerçant du territoire, Cauvaldor vous offre jusqu'à 20€\* en chèque cadeau. Pour en bénéficier et pour consulter la liste des commerçants partenaires rendez-vous sur [www.beegift.fr](http://www.beegift.fr) ou auprès du « car et des maisons Cauvaldor services ».

\*Une offre par foyer fiscal, dans la limite de 20€.

UN CHÈQUE  
**20€**  
ACHETÉ = UN CHÈQUE  
**20€**  
OFFERT

## CAUVALDOR DOUBLE

## VOTRE ACHAT !\*



CAUSSES et  
VALLÉE de la  
DOROGNE  
communauté de communes



Commandez votre chèque sur [www.beegift.fr](http://www.beegift.fr)  
Plus d'informations sur : [www.cauvaldor.fr](http://www.cauvaldor.fr)

création : service communication de Cauvaldor - impression : Imprimerie Messages, Toulouse

création : service communication de Cauvaldor - impression : Imprimerie Messages, Toulouse

# CONSOM'LOCAL



Dans le contexte économique actuel, Cauvaldor souhaite soutenir nos commerçants en lançant une opération de chèques cadeaux solidaires : les **CONSOM'LOCAL**.

\*20€ dépensés (ou plus) = 20€ offerts\* par Cauvaldor = 40€ à dépenser !

UN CHÈQUE  
**20€**  
ACHETÉ



UN CHÈQUE  
**20€\***  
OFFERT

CONSUMEZ  
LOCAL :

CAUVALDOR  
DOUBLE

VOTRE ACHAT !\*

Pour l'achat d'un chèque **CONSOM'LOCAL** valable chez un commerçant du territoire, la communauté de communes vous offre jusqu'à 20€\*\* en chèque cadeau **CONSOM'LOCAL** à consommer dans un de nos commerces. Vos chèques peuvent être dépensés en une ou en plusieurs fois et dans plusieurs commerces participants, jusqu'au 15 juin 2021.

\*\*Une offre par foyer fiscal, dans la limite de 20€.



## LES CHÈQUES CONSUM'LOCAL : COMMENT ÇA MARCHE EN 3 MINUTES ?



### ÉTAPE 1 : vous réservez votre achat

1. Rendez-vous sur la plateforme : **www.beegift.fr** avant le **15 février 2021**.
2. Sélectionnez le commerce, la ville ou le village de votre choix sur le territoire de Cauvaldor.
3. Remplissez le formulaire « chèque commerce » ou « chèque city ».
4. Payez le chèque avec votre carte bleue.
5. C'est fait ! Le chèque de réservation est sur votre boîte mail, activez-le (en suivant les instructions de l'étape 3).

### ÉTAPE 2 : vous recevez votre chèque cadeau CONSUM'LOCAL de Cauvaldor.

Dans les 3-4 jours, vous recevrez un deuxième chèque du même montant que le premier (dans la limite de 20€) offert par la Cauvaldor. Ce chèque cadeau est valable dans tous les commerces partenaires jusqu'au 15 juin 2021.

### ÉTAPE 3 : vous activez vos chèques CONSUM'LOCAL.

Afin de dépenser vos chèques **CONSUM'LOCAL**, il faut les activer.

1. Cliquez sur le lien du **.pdf** dans votre boîte mail ou flashez le **QR code** du chèque.
2. Entrez votre adresse mail (pour être informé du solde restant lors de vos achats chez les commerçants).
3. Entrez un code personnel à 4 chiffres **de votre choix et validez**.

### ÉTAPE 4 : vous êtes prêt à utiliser votre chèque cadeau CONSUM'LOCAL !

Rendez-vous auprès de votre commerçant en présentant votre flash code (sur votre téléphone ou imprimé) et muni de votre code personnel.

### Vous n'avez pas d'ordinateur ?

Prenez contact avec votre **mairie** ou avec **Cauvaldor services (maisons ou car)** qui vous aideront à bénéficier de votre chèque **CONSUM'LOCAL**.